DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT TARN ET GARONNE
Dimanche 7 Décembre 2025- Hôtel IBIS - MONTAUBAN

Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible avant le 02 Décembre 2025

Art12.3 Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien

ABSENCE

Je soussigné(e) ---------- Madame / Monsieur Président(e) du club ----------serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur .....
Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à
Madame / Monsieur .....
Licencié(e) du club ..... et représentant ce club, afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

Fait à ..... Le

NOM ET SIGNATURE
Du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir

300 Avenue du Portugal – 82000 Montauban
Téléphone : 05 63 66 51 15 Fax : 05 63 66 51 24
Courriel : secretariat@foot82.fff.fr